

COOPERATION TRANSFRONTALIERE BURKINA-TOGO : LE NAKAMBE ET LE GOULMOU VERS UNE GESTION CONCERTEE DE LA FRONTIERE AVEC LE TOGO

Le Camarade Yiyé Abraham SOMDO, Gouverneur de la Région du Nakambé, a présidé le 10 août 2026 à Tenkodogo une rencontre consacrée à la coopération transfrontalière entre les régions du Nakambé, du Goulmou et la région des Savanes du Togo. Initiée par le Secrétariat permanent de la Commission nationale des Frontières, la rencontre vise à renforcer la sécurité, la cohésion sociale et la libre circulation des personnes et des biens.

Pendant trois jours, les autorités administratives, responsables coutumiers et services techniques des espaces concernés examinent la mise en œuvre du protocole d'accord signé en 2021 entre la région du Nakambé et la région des Savanes du Togo.

Pour le Gouverneur Yiyé Abraham SOMDO, l'intégration de la région du Goulmou dans cette dynamique permettra d'harmoniser les interventions et de construire un cadre d'action commun face aux réalités partagées de l'espace frontalier.

Trois priorités pour renforcer le vivre ensemble

Le Secrétaire permanent de la Commission nationale des Frontières, le Camarade Fidèle GOUEM, a rappelé que la gestion des frontières doit être perçue comme une « passerelle d'opportunités partagées ».

Les travaux portent notamment sur trois priorités : la coproduction de la sécurité, la facilitation des échanges et de la libre circulation, ainsi que la cohésion sociale. Une attention particulière est accordée à la prévention et à la gestion pacifique des conflits liés aux ressources naturelles et aux espaces pastoraux.

Des propositions concrètes pour le dialogue Burkina-Togo

Les conclusions de la rencontre doivent contribuer à l'élaboration d'un plan d'action conjoint. Elles serviront également de base aux propositions que le Burkina Faso présentera lors des prochaines concertations bilatérales avec le Togo.

Pour les autorités, l'enjeu est de consolider les acquis du vivre ensemble et de prévenir les incidents susceptibles de fragiliser les relations entre les communautés frontalières.

SCPRP/Gouvernorat de Tenkodogo